

Communiqué de presse

Cruseilles, le 9 juin 2011

Cyclosportive « La Salève - Bornes - Glières »

CYCLOSPORTIVE

LA SALÈVE-BORNES-GLIÈRES

Samedi 9 juillet 2011



2^{ème} ÉDITION

CRUSEILLES
IMMOBILIER

PROMOTEUR
CONSTRUCTEUR

I.S.L
IMMOBILIÈRE SAVOIE LÉMAN

PAYS de
FILLIÈRE

Communauté de Communes
du Pays de Cruseilles

Annecy
Cyclisme
compétition

Challenge
Cyclosportives

La 2^{ème} édition de «la Salève-Bornes-Glières» aura lieu le samedi 9 juillet 2011.

Pour cette nouvelle édition, une 3^{ème} boucle de 52 km avec 900 m de dénivelé vient compléter les deux autres : 94 km avec 1800 m de dénivelé et 144 km avec 3100 m de dénivelé. Trois circuits sur des parcours inédits et très vallonnés avec deux points culminants, le Salève à 1300 m et le plateau des Glières à 1440 m.

Chacun pourra faire son choix en fonction de ses capacités, de ses envies, de ses rêves et «transformer cet objet métallique en bottes de 7 lieues»! La Salève-Bornes-Glières fait partie du challenge de Haute-Savoie des Cyclosportives, vous trouverez tous les renseignements et inscriptions disponibles sur www.ccpaysdecruseilles.org, www.paysdefilliere.com et sur <http://challenge-cyclo-hutesavoie.com>.

Cette épreuve est soutenue par deux sportifs de haut niveau, Jérôme Coppel, cycliste professionnel dans l'équipe SAUR

SOJASUN et Jean-Marc Gaillard, membre de l'équipe de France de ski de fond.

Cet événement n'aurait pu aboutir sans la volonté des bénévoles, des sponsors, du Conseil Général, des Communautés de Communes des Pays de Cruseilles et de la Filière et de l'association Annecy Cyclisme Compétition. Leur fidélité et les moments de partage entre passionnés du vélo, amateurs et semi-professionnels rendent cette expérience inoubliable, dans une ambiance festive avec des conditions de sécurité optimales.

Programme

A Thorens-Glières Vendredi 8 juillet de 17h à 19h : remise des dossards
 Samedi 9 juillet : - 6h30 à 7h45 : remise des dossards
 - 8h départ du 144 et 94 km
 - 9h30 départ du 52 km

Tarif inscription

30 € pour les licenciés FFC-UFOLEP-FSGT-FFTRI

32 € pour les non-licenciés

10 € de caution pour la puce

Contact presse :

Daphné Lecourtois - Service communication - Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

04 50 08 31 89 - d.lecourtois@ccpaysdecruseilles.org